



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 27 août 2020 de 10h00 à 12h15

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

CA de l'Association (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Daniel Viard.

Absents excusés : Patricia Matisson (a dû partir après 40 mn), Véronique Peron.

Invitée : Marie Fajardo.

1. Approbation du procès-verbal du C.A du 23 juillet 2020 :

Le CA décide d'approuver le CR de la dernière réunion à l'unanimité des présents.

2. Organisation de l'AG :

Le foyer de Foissac est disponible. Question de la procédure de vote à adopter pour l'élection des nouveaux membres du CA : document papier portant le nom des candidats à distribuer aux adhérents. La visioconférence est aléatoire, c'est un procédé complexe et Jim doit faire des essais préalables. Organisation d'un protocole sanitaire. RDV à 17h30 sur place pour l'installation.

3. Programme d'automne et publication de la lettre / l'insert livres :

- La mairie a décidé de réserver le foyer au seul profit de l'association. Les animatrices seront seules détentrices de la clef des toilettes, qui devront être nettoyées après chaque usage. Les groupes adultes géreront le nettoyage de la salle en fin de cours. Pour les cours enfants, ce sont les animatrices qui s'en chargeront. Un grand ménage hebdomadaire sera effectué par la femme de ménage. Idem pour les salles d'atelier et de bibliothèque. L'association fournira gel hydroalcoolique + lingettes. Une feuille de présence devra être remplie à chaque activité.
- Il est envisagé de déplacer la poterie et les arts plastiques dans le foyer ou le presbytère, qui sont plus spacieux (déménagement du matériel) ; à voir avec la mairie.
- Début cercle des lectrices : 7 septembre. Il faut déterminer le nombre de participantes pour définir le lieu.
- La décision d'annulation des cours trop peu remplis se fera mi-octobre, comme d'habitude.
- Lettre de rentrée + encart livres validés.

4. Journée des inscriptions :

Le système d'inscription à distance fonctionne ; l'info va être diffusée sous peu. La journée des inscriptions se fera au foyer. Dans le but de limiter les risques, les animatrices ne seront pas sollicitées.

5. Subventions et investissements :

- Confirmation écrite reçue de la subvention d'investissement CAF. Un tour de table est fait sur le sujet pour les absents et les abstentionnistes du dernier CA. Claire Lasserre regrette que la participation de l'Association ne se fasse pas pour des livres, notamment des albums enfants. Après discussion, un budget de 200 € est alloué à cette fin.
- Notification d'une subvention complémentaire EVS de 2260 €.
- Accord sur l'achat d'un PC portable pour le secrétariat, dans l'optique d'un prolongement du télétravail.

6. Questions et autres sujets :

- Relation DLL/Mairie/Aphyllanthe : une réunion préparatoire est décidée pour le 3 septembre entre Daniel Viard, Claire Lasserre, Claude Huguet-Bordel, Jim Cluchey. Une proposition de RDV avec la DLL et la mairie suivra.
- Le bureau rencontre toutes les animatrices avant la rentrée pour faire un point. L'attitude et le comportement de Dominique Creusot-Fresquet en font un cas particulier. Sa présence comme animatrice à la rentrée sera conditionnée par le déroulement de cet entretien.

10. Date du prochain CA :

A définir lors de l'AG avec le nouveau bureau.



Compte-rendu

Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le jeudi 27 août 2020 de 10h00 à 12h15

Lieu : chacun chez soi (visioconférence)

Commentaires du 23/09/2020 :

Ce compte-rendu a été approuvé à la majorité, sauf 3 voix qui souhaitent voir apparaître une divergence concernant le point 6 :

- **Claire Lasserre** : « Il faut préciser quel comportement est reproché à Dominique Creusot Fresquet. En effet, cette phrase laisse aussi supposer que Dominique a eu des problèmes de comportement vis à vis des adhérents pratiquant la gym, ce qui n'est absolument pas exact. Dominique, en tant que professeur de gym donnait entière satisfaction à ses élèves. Merci de tenir compte de cet avis. »

- **Jean-Pierre Lasserre** : « Je pense qu'il serait plus équitable de préciser que le comportement et l'attitude de Dominique sont remis en question (peut-être à juste titre d'ailleurs) par le bureau de l'association et non par la trentaine d'élèves dont la majorité semblait apprécier le professionnalisme. »

- **Daniel Viard** : « Sans chercher une polémique inutile, il me semble que la formulation de la phrase sous la forme suivante serait plus conforme à la réalité de ce qui a été dit lors de la réunion du CA du 27 août : "L'attitude et le comportement de Dominique Creusot-Fresquet **avec les membres du Bureau** en font un cas particulier".

Si j'ai bonne mémoire la réunion de Dominique avec les membres du Bureau avait un air d'entretien préalable avant licenciement à tel point que sa remplaçante était déjà trouvée et que son nom a été annoncé aux membres du CA lors de cette réunion. »

Réponse de Claude Huguet-Bordel : Le bureau avait prévu de recevoir toutes les animatrices avant le début de la saison pour faire le point sur l'année écoulée, la période de confinement et de post-confinement, et signer leur contrat.

En juin, Dominique Creusot-Fresquet a vivement et vertement interpellé le bureau sur les conditions sanitaires prévues à la rentrée.

Deux jours avant la date de son rdv avec le bureau, elle a annoncé par mail qu'elle ne reprendrait pas.

Entre temps, le bureau avait reçu une candidature spontanée pour donner des cours de gym, et la personne avait été reçue, sans plus d'arrière pensée que celle d'avoir une issue de secours au cas où Dominique arrêterait ses cours, ce qui s'est effectivement passé. Il n'était nullement question de la remplacer à ce moment-là.

Il est à noter qu'elle a été la seule animatrice des activités hebdomadaires adultes à ne faire aucune proposition pendant le confinement et à ne pas assurer ses cours après le confinement, malgré son salaire versé en intégralité.